

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Florian LAFFERRERE

Candidat au Doctorat de Sciences économiques,
de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Soutiendra publiquement sa thèse intitulée :

Commerce international et environnement : les effets ambigus des politiques publiques dans l'économie maritime

Dirigée par Monsieur FABIEN CANDAU

le 7 novembre 2025 à 12h00

Lieu : Avenue de l'Université BP 576 64012 Pau Cedex

Salle : des thèses

Composition du jury :

M. Fabien CANDAU, Professeur des universités	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Directeur de thèse
Mme Sandra PONCET, Professeur des universités	Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne	Rapporteure
Mme Pamina KOENIG, Professeur des universités	Université de Rouen	Rapporteure
M. David NAGY, Directeur de recherche	Centre de Recerca en Economia Internacional	Examineur
M. Antoine BOUET, Professeur des universités	Université de Bordeaux	Examineur

Mots-clés : Maritime, Environnement, Commerce international, Shipping, Economie internationale

Résumé :

Cette thèse a pour objectif d'étudier l'impact du commerce maritime sur l'environnement via l'étude de politiques internationales et nationales. En utilisant des données géolocalisées de déplacements des navires à un niveau extrêmement fin, ce travail empirique vise à étudier les effets souvent cachés de l'adaptation du comportement des navires, notamment sur les questions de biodiversité marine. Ainsi, le premier chapitre s'intéressera notamment à la mise en place de la zone de contrôle des émissions (Emission Control Area) le long de la côte californienne après la crise de 2008 et la mise en place d'une zone de contrôle des émissions (Emission Control Area). À travers une approche économétrique de type différence-de-différences, combinant données satellitaires de localisation des navires et imagerie sur l'évolution de la croissance des forêts de kelp, l'étude montre que la réduction du trafic maritime et la régulation des émissions atmosphériques ont contribué à une meilleure croissance du couvert d'un environnement marin particulièrement fragile : les forêts de kelp. Ces forêts sous-marines, essentielles pour la biodiversité et le stockage de carbone, apparaissent donc directement sensibles à l'intensité des routes maritimes et aux choix réglementaires. Le deuxième chapitre s'intéresse aux eaux de ballast et à la propagation des espèces invasives en étudiant notamment les effets de la loi américaine de 2012 sur la gestion des eaux de ballast (Ballast Water Management Act). Cette politique tenait 2 volets différents dans le temps : une première politique (D1) visant à modifier la localisation des échanges d'eaux de ballast aux USA, couplée à partir de 2015 par la mise en place d'une technologie de système de traitement. Les résultats démontrent que la mise en place de la politique D1 a conduit à un ralentissement de la propagation des espèces invasives autour des ports US, mais à un phénomène de dispersions pour les pays avoisinants. La politique D2, via l'installation des BWTS, a elle aussi permis un ralentissement de la propagation des espèces invasives, aux US comme pour les pays partenaires des USA.